

🔴 Gérer le budget et tenir la comptabilité du CSE

Adopter une organisation interne rigoureuse

Code
572014

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
700 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Trésoriers et Trésoriers adjoints du CSE - Membres du CSE - Salariés du CSE - Toute personne gérant le budget ou la comptabilité du CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation à jour de l'actualité des nouvelles obligations du CSE relatives au respect des normes comptables

Travaux sur les documents budgétaires et comptables apportés par les participants

Conseils personnalisés d'un expert-comptable spécialiste des instances représentatives du personnel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Objectifs pédagogiques

- Identifier les notions comptables nécessaires à la gestion du comité social et économique
- Distinguer le budget de fonctionnement et le budget des ASC
- Définir une méthode d'optimisation et de sécurisation de l'utilisation des fonds du CSE

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les notions comptables nécessaires à la gestion du comité social et économique

Définir les obligations comptables et juridiques du CSE

- Nouveautés juridiques et nouveaux règlements comptables
- Déterminer les obligations comptables selon la taille du CSE
- Cas pratique : rédiger le rétroplanning des obligations comptables pour l'approbation des comptes

Expliquer les notions comptables indispensables

- Vocabulaire comptable
- Principes comptables à respecter
- Les états de synthèse obligatoires
- Quiz : assimiler les notions comptables

Distinguer le budget de fonctionnement et le budget des ASC

Tenir la comptabilité du CSE

- Utiliser le plan comptable général adapté au CSE
- Enregistrer comptablement les opérations

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Distinguer les deux budgets ASC et AEP en comptabilité
- Assurer le suivi analytique des activités
- Etablir le plan de son CSE
- Effectuer les contrôles essentiels
- Approbation des comptes en séance plénière
- Présentation des comptes annuels
- Cas pratique : contrôler des opérations bancaires (rapprochements bancaires) et établir le bilan du CSE à partir de cas concrets

Gérer le budget du CSE

- Dualité des budgets
- Etablir son budget des activités sociales et culturelles
- Respecter le règlement URSSAF
- Anticiper et négocier la date de versement de la contribution patronale
- Suivi du budget et décisions à prendre
- Partage d'expériences : échanges sur la manière dont les participants gèrent le budget, validation des bonnes pratiques et réalisation d'une grille de synthèse

Définir une méthode d'optimisation et de sécurisation de l'utilisation des fonds du CSE

Adopter une organisation interne rigoureuse

- Trésorier : rôle essentiel
- Engager et contrôler les dépenses
- Suivre la trésorerie
- Classer les pièces justificatives
- Mur de post-it : qui fait quoi ?

Utiliser des outils de suivi

- Les contrôles internes
- Les autres procédures de contrôle
- Quiz : les bonnes pratiques de contrôles internes

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LILLE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LYON

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NANTES

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NICE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NIORT

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

PAU

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

RENNES

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOURS

- 17-18 Sep. 2026
- 19-20 Oct. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026